

Monsieur Guy HILY
Président du collectif Méditerranéen
pour la Sauvegarde des Palmiers
guy.hily@free.fr

Nice, le 8 décembre 2015

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la lutte contre les ravages du Charançon Rouge et les méthodes utilisées.

Si le traitement par injection fait partie des 3 stratégies prévues par l'arrêté du 21 juillet 2010, je vous confirme que ce n'est pas celle retenue par la Ville de Nice qui a fait le choix du zéro pesticide depuis 2009.

En l'état, les services de la Ville utilisent donc un produit de bio contrôle à base de nématodes entomopathogènes et participent à une expérimentation sur 30 Phoenix Canariensis du jardin Castel des 2 Rois ayant pour but de tester l'efficacité d'une stratégie mixte de traitements à base de nématodes et des 2 souches de champignons entomopathogènes.

Ces essais visent également à tester de nouvelles méthodes d'application adaptées, notamment la technique de largage ciblé à l'aide d'un drone.

Pour cette expérimentation, la Ville de Nice a signé une convention avec la société NPP (NATURAL PLANT PROTECT SAS) et la société VEGETECH, et nous n'avons pas l'intention de changer de méthode de lutte contre ce fléau.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs



Christian ESTROSI